

PROCESSUS DE VALIDATION DES PI : LANCEMENT RÉUSSI

Après deux ans de patiente préparation, c'est bien en 2016 que le processus de validation des Projets institutionnels des centres membres de la FCLR a concrètement démarré. Ce processus fédératif a sollicité un investissement important de la part de tous les acteurs de la FCLR : associations membres, Comité, commission de validation et Secrétariat permanent.

Une réunion d'information et de préparation a été organisée le 2 juin. Dans la foulée, douze centres se sont engagés dans un processus d'évaluation concertée en vue de la validation de leur Projet institutionnel. Ils ont ainsi exprimé le désir d'accueillir des délégués de la commission de validation pour une séance d'évaluation concertée qui prévoit la relecture analytique de leur projet institutionnel.

Pour chaque centre, une séance d'environ trois heures de discussions et d'échanges libres ont peu à peu fait émerger l'essence des Projets institutionnels évalués. Des constats, parfois attendus mais aussi inattendus, ont permis aux acteurs du terrain de porter un regard neuf sur leur principal document de référence. Le Projet institutionnel constitue en effet un point de repère pour les prises de décisions internes et les discussions avec les différents partenaires.

Selon les centres, ce regard neuf a généré des options concertées et consensuelles : soit en faveur d'une validation du Projet institutionnel sans aucune remarque (tant le texte analysé traduisait parfaitement les volontés du centre), soit en apportant des ajustements visant à une plus grande cohérence entre la vision partagée au sein du centre et le document censé la porter.

Dans chaque centre, le processus a donné lieu à des discussions animées, des réflexions de fond et fait naître une véritable complicité entre les membres de la commission et les représentants du centre. Il en ressort le sentiment d'être liés par une même volonté de valoriser un projet aligné sur les valeurs de la Charte cantonale et les fondements philosophiques de l'animation socioculturelle. Et finalement, le sentiment tangible d'avoir contribué à l'amélioration de la dynamique associative dans les centres, ainsi qu'à la cohésion fédérative qui rend tous les acteurs du réseau plus forts et davantage motivés dans leurs rôles et tâches respectives.

Un travail intense, soutenu et d'une pertinence formidable !

Ce processus donne pleinement satisfaction à la commission qui voit dans ses résultats le fruit des efforts extraordinaires déployés tout au long de l'année 2016.

L'ensemble de la démarche est prévu sur trois ans. Une deuxième volée de validation sera organisée en 2017. Forte de l'engouement qu'a produit le processus en 2016, la commission étudiera en 2017 les ajustements à y apporter sur la base des retours reçus et des propositions des associations.

Vu les premiers résultats, les membres de la commission sont confiants que l'adhésion à la démarche connaîtra un développement croissant et que le nombre d'associations qui participeront à cette deuxième volée dépassera celui de la première. La commission s'y prépare et lancera en 2017 un appel auprès des centres pour encourager le recrutement de nouveaux membres.

Commissaires

Eduardo Herrera

Gilles-Olivier Bron

Jean-Marc Goy

Pierre Varcher (retrait en septembre 2016)

Les trois coordinateurs de la FCLR

Procès verbalistes : Marianne Sahli, Erika Varadi Fasel

Aperçu du travail de la Commission PI en 2016

Une séance collective d'information et de préparation.

- Plusieurs séances de rattrapage pour les centres qui n'ont pas pu être présents à la séance collective
- 10 réunions de commission
- Des séances de travail opérationnel entre chaque réunion de commission
- L'organisation soigneuse de chaque séance d'évaluation concertée
- La production de procès-verbaux pour rendre compte de l'ensemble d'éléments discutés lors des séances
- L'élaboration d'outils informatiques permettant un suivi optimal de toute la démarche
- La préparation d'une présentation de l'ensemble du processus lors d'une séance du Conseil de Fondation
- Plusieurs retours en Assemblée générale et des points réguliers lors des séances du Comité de la FCLR.

Evaluation concertée des Projets institutionnels des centres

Après avoir testé les outils d'évaluation concertée élaborés au cours des deux dernières années, c'est avec un grand plaisir que les membres de la commission Evaluation Projets institutionnels de la FCLR se sont rendus à l'automne dans les Centres de loisirs, Maisons de quartiers et Jardins Robinson.

Si certains avaient des doutes sur la capacité des bénévoles et des professionnels à s'entendre autour de cette évaluation, ils peuvent être rassurés. Chacun autour de la table a trouvé sa place et s'est investi avec respect et compétences au nom de son association de centre et des habitants du quartier.

Ce plaisir partagé par les membres des comités et des professionnels de l'animation socioculturelle nous a encore confortés dans l'idée du bien-fondé de ce travail d'évaluation, que ces moments de partage autour des logiques d'actions et des valeurs qui les habitent avaient toute leur raison d'être.

La commission se réjouit de poursuivre sa route au contact d'équipes de comités, de militants bénévoles et de professionnels, et de continuer cette formidable aventure qu'est l'évaluation concertée des Projets institutionnels des centres.

Pour la commission d'évaluation
Jean-Marc GOY